

Sur la lancée de la gestion de terroir

En Afrique, l'idée de développement local est l'héritière de la démarche de gestion de terroir qui constitua il y a dix ans une petite révolution. Explications de Christian Barrier, de la Caisse française de développement.

Grain de sel: Sur quelles bases se sont construits les projets de gestion de terroir?

Christian Barrier: Deux constats principaux ont conduit à réorienter, à partir du milieu des années 80, l'appui au développement rural. Il y avait d'une part une déconnexion très forte entre les projets gérés par les techniciens et les attentes du terrain. Le mode de fonctionnement des systèmes agraires était encore mal compris. D'autre part, l'intensification visée par les programmes ne prenait pas assez en compte les problèmes d'environnement: épuisement des sols, dégradation des ressources naturelles, conflits fonciers... Il fallait donc redonner l'initiative aux producteurs et les inciter à produire mieux.

Populations et bailleurs de fonds étaient-ils toujours sur la même longueur d'onde?

Pas forcément. Les projets de gestion de terroir devaient financer en priorité la préservation de l'environnement. De leur côté, les populations, même si elles avaient conscience des atteintes à

l'environnement de telle ou telle pratique agricole, plaçaient les priorités ailleurs: des crédits, de l'eau et de la santé. Il leur fallait d'abord vivre.

La première génération de projets de gestion de terroir a été conduite par des techniciens des ministères de l'Agriculture. Ceux-ci n'ont pas toujours immédiatement assimilé les acquis de la nouvelle démarche. Ils ont eu tendance à poursuivre leurs travaux de vulgarisation, sans vraiment se mettre à l'écoute des ruraux.

Quand avez-vous constaté le décalage entre les intentions du départ et les réalités?

Dès 1990, au niveau de la CFD. Les subventions visaient trop souvent la préservation des ressources naturelles alors que les ruraux posaient d'autres problèmes plus immédiats. La responsabilisation des producteurs ne se retrouvait pas tout au long de la conduite des projets. A partir de 1992, des changements ont été mis en œuvre. L'identification des investissements les plus utiles doit être établi en lien étroit avec les populations. Les équipes responsables des projets, sélectionnées et formées par la nouvelle approche, doivent bénéficier, de la part des ministères de l'Agriculture, d'une réelle autonomie de gestion.

Ce changement de méthode a dû se heurter à des résistances

Tout naturellement, les ministères de l'Agriculture ont hésité à déléguer la gestion des projets à des opérateurs contractuels. Les ministères de l'Économie et des Finances se sont, de leur côté, inquiétés des dérogations aux règles de gestion des fonds publics que la responsabilisation des communautés rurales et les micro-financements requéraient pourtant. Enfin, les bailleurs de fonds n'avaient pas non plus l'habitude d'instruire des programmes

dont les financements étaient définis une fois le projet mis en place. Cependant, l'idée était bien de redonner l'initiative aux populations rurales.

Comment ce souci de responsabilisation des acteurs locaux se traduit concrètement?

Un gros travail pédagogique est réalisé. Les projets doivent donner aux communautés des méthodes leur permettant de planifier les investissements, de gérer les financements et de mettre en œuvre leurs programmes avec le concours des prestataires de services (entreprises, ONG, services publics). Cette mobilisation des compétences locales s'impose de toute façon, sinon les coûts d'intervention seraient trop élevés, empêchant alors la multiplication de cette démarche.

Les projets insistent beaucoup actuellement sur la formalisation et la transparence des règles du jeu ainsi que sur le contrôle externe des réalisations. L'autonomie locale ne signifie pas absence de règles. D'ailleurs, les populations, conscientes des risques de détournements de fonds, sont demandeuses de règles strictes.

La place centrale jouée par les structures villageoises change-t-elle les rapports de pouvoir?

Il se produit en effet, semble-t-il, des redistributions. Les vieux doivent laisser la place aux jeunes mieux formés qui assurent souvent l'animation et la tenue des comptes. Cela suscite bien entendu des disputes mais aussi la recherche d'accords, par exemple entre éleveurs et agriculteurs. Cela permet aussi de clarifier les relations financières (l'aide des bailleurs de fonds est en effet conditionnée à l'engagement financier du village). Au Mali, par exemple, les producteurs de coton participent au débat sur les priorités de développement pour lesquelles ils sont ensuite appelés à contribuer ■

Vu d'Amérique latine

Extraits des conclusions d'un séminaire organisé à Santiago du Chili en décembre 1994 autour des questions de décentralisation.

" La participation populaire dans la prise des décisions locales, régionales et nationales suppose au préalable (...) un fonctionnement démocratique.

La participation nécessite la présence d'un leader ou d'un animateur (...). Il doit être l'agent de liaison entre les besoins de la population et les volontés des structures politico-administratives afin de mettre en place des solutions alternatives.

La participation doit prendre appui sur des échanges réciproques d'informations et une formation permanente en vue de développer une prise de conscience.

Avec la participation, les populations deviennent co-responsables des décisions prises et s'approprient les actions et leurs territoires; la participation peut aller jusqu'à l'autogestion (...)"